



## Numéro 36

Hiver 2019

Conseil municipal

Maire :  
Martin Soucy

Conseillers par district :

- 1 - Gilles Lavoie
- 2 - Annie Blais
- 3 - Robin Guy
- 4 - Jean-Pierre Labonté
- 5 - Alain Thibault
- 6 - Denis Dubé

Nous joindre :  
40, avenue Hôtel-de-Ville  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 1W8

418 775-7285, #2100

Travaux publics :  
418 775-5270, #2160

[www.ville.mont-joli.qc.ca](http://www.ville.mont-joli.qc.ca)



## Sommaire

Un budget responsable	2	Bénévoles recherchés	5
Répartition des dépenses par secteur	3	Nouveaux visages à l'hôtel de ville	6
Investissements de 19,5 M\$ en 2019	4	Brigadiers recherchés	6
Les séances du conseil à 20 h	4	Vous avez 50 ans et +...	7
Un nouveau rôle d'évaluation	5	L'environnement vous préoccupe	7
L'inspectrice en bâtiment déménagement	5	De jolis rendez-vous au Château	8

## Un budget responsable et équilibré



Au nom des membres du conseil municipal, c'est avec fierté que je vous présente le budget de fonctionnement 2019 et le Plan triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Mont-Joli.

La rigueur et le respect de la capacité de payer des contribuables constituent les piliers du budget 2019 sur lesquels reposent nos choix et nos actions.

L'exercice budgétaire a été mené en ayant toujours en tête notre mission première qui est de fournir des services municipaux de qualité à nos citoyens, d'assurer le développement harmonieux de notre territoire, de favoriser la vitalité de notre communauté, et de maintenir les équipements et les infrastructures publics en bon état.

Notre volonté de geler le taux de taxe foncière se concrétise à nouveau cette année. Pour une deuxième année consécutive, le taux est maintenu à 1,21 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Le tarif des collectes des matières résiduelles et recyclables demeure également à 190 \$. Malgré une hausse des tarifs d'aqueduc et d'égout de 3,75 %, le compte de

taxes moyen diminuera de 33 \$. Une situation qui s'explique par la diminution de la valeur des résidences unifamiliales, avec le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation (2019-2020-2021).

Ce dernier porte la valeur totale des immeubles à 549 019 200 \$, ce qui représente une hausse de 1,46 %. Précisons que les valeurs inscrites pour ce rôle se basent sur les conditions de marché au 1er juillet 2017.

En hausse de 1,04 %, le budget 2019 atteint 11,8 M\$ et se démarque par une diminution de la dette, qui est passée de 8,7 M\$ en 2017 à 7,8 M \$ en 2018. Notons que depuis 2013, la dette a diminué de 30 %.

Ce budget auquel nous avons affecté 200 000 \$ de notre surplus accumulé nous permet de réaliser nos choix stratégiques et ce, dans le respect de notre cadre financier.

La mise en place en 2019 de nouvelles infrastructures telles que l'aréna et la caserne des pompiers, la réalisation de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc et de voirie dans l'ancienne municipalité de Saint-Jean-Baptiste, la création d'un nouveau développement domiciliaire s'inscrivent parmi ces choix stratégiques.



Gilles Lavoie  
District 1

Travaux publics  
Ressources humaines  
Fonds de retraite des employés  
Office municipal d'habitation  
Fondation de la Ville  
Accueil des nouveaux arrivants



Annie Blais  
District 2

Politique culturelle et CLAC  
Politique familles-aînés  
Parc du ruisseau Lebrun  
Petit Plantarium  
Accueil des nouveaux arrivants  
Murmures de la Ville  
Ressources humaines  
Fonds de retraite des employés

## Un budget responsable (suite)

Autres faits saillants du budget 2019: la signature d'une première convention collective avec le Syndicat des pompières et pompiers du Québec - section locale de Mont-Joli et l'injection de 3 M\$ dans la réfection de rues.

Avec ce budget, Mont-Joli se hisse parmi les villes accessibles et attractives pour ses citoyens actuels et futurs, soucieux de vivre dans un environnement de qualité qui favorise leur épanouissement.

### Quelques faits saillants

- Budget équilibré de 11,8 M\$ en hausse de 1,04 %.
- Taux de taxe foncière gelé à 1,21\$ par tranche de 100 \$ d'évaluation pour une 2e année.
- Le compte de taxe moyen diminué de 33 \$.
- La dette est passée de 8,7 M\$ à 7,8 M\$ entre 2018 et 2017. Depuis 2013, la dette a diminué de 30 %.

### Variation du compte de taxes moyen

Évaluation résidence moyenne	140 400 \$
Compte de taxes moyen en 2019	2 416 \$
<b>Compte de taxes moyen en 2018</b>	<b>2 449 \$</b>
Variation en \$	- 33 \$
Variation en %	- 1,35 %

### Sommaire des tarifs pour le secteur résidentiel

	2018	2019
Aqueduc	208 \$	216 \$
Égout	104 \$	108 \$
<b>Matières résiduelles</b>	<b>190 \$</b>	<b>190 \$</b>
Inspection et ramonage des cheminées	35 \$	35 \$
Vidange des fosses septiques	210 \$	210 \$

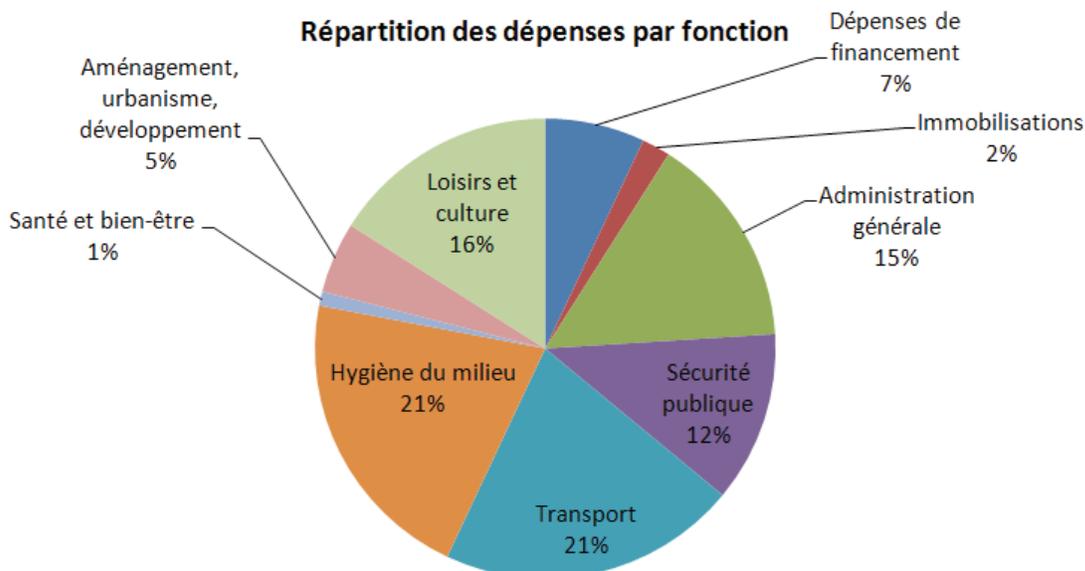
### Sommaire des différents taux de taxes par catégorie

	2018	2019
Résidentiel	1,21 \$	1,21 \$
Non résidentiel (commercial)	2,18 \$	2,09 \$
Six logements et plus	1,21 \$	1,21 \$
Industriel	2,22 \$	2,15 \$
Terrains vagues desservis	1,21 \$	1,21 \$
Agricole	1,21 \$	1,16 \$

## Budget 2019 : Répartition des dépenses par secteur

SOMMAIRE	BUDGET 2019	BUDGET 2018	ÉCART
<b>Revenus</b>			
Taxes	8 098 300	8 020 720	1,0
Compensations tenant lieu de taxes	2 092 745	1 996 005	4,8
Transferts	558 615	659 160	- 15,3
Services rendus	897 975	842 470	6,6
Autres revenus	207 330	214 100	3,2
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>11 854 965</b>	<b>11 732 455</b>	<b>- 1,04</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Administration générale	1 814 826	1 711 849	6,0
Sécurité publique	1 414 341	1 377 757	2,7
Transport	2 507 855	2 353 907	6,5
Hygiène du milieu	2 586 553	2 593 557	- 0,3
Santé et bien-être	97 500	99 000	- 1,5
Aménagement, urbanisme, développement	639 286	627 687	1,8
Loisirs et culture	1 939 104	1 905 368	1,8
Frais de financement	222 000	275 900	- 19,5
Total des dépenses de fonctionnement	11 221 465	10 945 025	2,5
<b>Financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme	686 935	662 225	3,7
Total des autres activités financières	686 935	662 225	3,7
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	(200 300)	(322 700)	- 37,9
Surplus	293 710	277 495	5,8
Réserves financières et fonds réservés	(39 975)	(80 000)	- 50,0
Total des affectations	53 435	(125 205)	- 142,7
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES MOINS LES AFFECTATIONS</b>	<b>11 854 965</b>	<b>11 732 455</b>	<b>1,04</b>

### Répartition des dépenses par fonction



Robin Guy  
District 3

Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Comité de circulation  
Plan des mesures d'urgence et sécurité civile  
Maison des jeunes  
Parc du ruisseau Lebrun  
Petit plantarium



Jean-Pierre Labonté  
District 4

Sports et loisirs  
Comité des dons  
Corporation du Stade du Centenaire  
Corporation des événements spéciaux  
Politique culturelle et CLAC



Alain Thibault  
District 5

Urbanisme  
CODEM  
Comité d'embellissement  
Développement économique  
Finances  
Sports et loisirs



Denis Dubé  
District 6

Finances  
Développement économique  
CODEM  
Travaux publics  
Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Accueil des nouveaux arrivants  
Comité des dons

## Des investissements de 19,5 M\$ en 2019

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2021 regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer au cours des trois prochaines années pour assurer la pérennité de nos équipements et le développement cohérent de notre territoire. Les investissements de la Ville atteignent 23 780 600 \$ au cours de la période 2019-2021, dont 19 595 100 \$ pour l'année 2019. Moins de 50 % de cette somme est financée par emprunt (8 306 000 \$).

Parmi les principaux investissements de 2019, déjà prévus au budget, mentionnons au chapitre des loisirs la construction de l'aréna (11,5 M\$), en sécurité publique la construction d'une caserne des pompiers (2 M\$), en travaux publics le prolongement du réseau d'aqueduc dans le chemin du Sanatorium Ouest et l'injection de 3 M\$ dans la réfection des rues Jeanne-Mance, des Oblats et Desrosiers.

INVESTISSEMENTS	2019	2020	2021	TOTAL
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
Renouvellement du parc informatique	10 000	10 000	10 000	30 000
Rénovation de l'hôtel de ville	-	275 000	-	275 000
<b>INCENDIE</b>				
Construction de la caserne incendie	2 000 000	-	-	2 000 000
Caméra thermique	11 500	-	-	11 500
Habits de combat	-	22 500	-	22 500
Appareils respiratoires	-	25 500	25 500	51 000
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT</b>				
Nouveau développement domiciliaire	500 000	-	-	500 000
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>				
Réfection du stationnement de la bibliothèque	26 000	-	-	26 000
Réfection du stationnement Lepage (centre-ville)	28 000	-	-	28 000
Travaux de voirie à l'entrée de l'hôtel	45 000	-	-	45 000
Travaux de voirie dans l'avenue du Sanatorium	2 000 000	-	-	2 000 000
Réfection du stationnement au Château Landry	-	-	50 000	50 000
Réfection du stationnement de la piscine (nord et sud)	-	-	105 000	105 000
Réfection du stationnement de l'hôtel de ville	-	-	22 500	22 500
Réfection du stationnement de la salle Père-André-Boutin	-	21 000	-	21 000
Entrepôt à sel	-	150 000	-	150 000
Balances pour camions	-	16 000	-	16 000
Remplacement du chenillard	-	150 000	-	150 000
Remplacement du camion cube	-	50 000	-	50 000
Remplacement des éléments de contrôle chauffage (usine)	11 000	-	-	11 000
Mise à niveau système d'automation station Sanatorium	20 500	-	-	20 500
Écureur	135 000	-	-	135 000
Prolongement aqueduc Sanatorium	200 000	-	-	200 000
Réfection de conduites dans certaines rues	3 000 000	2 000 000	-	5 000 000
Réfection de la rue des Peupliers	-	200 000	-	200 000
Équipement hydraulique pour la division eau	-	15 000	-	15 000
Réfection du trottoir avenue du Sanatorium	-	50 000	-	50 000
Prolongement aqueduc chemin de Price	-	900 000	-	900 000
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Recouvrement fibre de verre pataugeoire	12 000	-	-	12 000
Module de jeux parc	15 000	15 000	-	30 000
Sonorisation scène du Château Landry	5 100	-	-	5 100
Construction de l'aréna	11 576 000	-	-	11 576 000
Étude préliminaire pour centre communautaire	-	15 000	-	15 000
Agrandissement du parc à chien	-	7 500	-	7 500
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>19 595 100</b>	<b>3 922 500</b>	<b>213 000</b>	<b>23 730 600</b>

## Les séances publiques à 20 h

Petit rappel : depuis janvier, les séances publiques du conseil municipal se tiennent une demi-heure plus tôt, soit à 20 h plutôt qu'à 20 h 30. Sauf exception, les séances publiques ont lieu deux fois par mois, les 1er et 3e lundi du mois.

## Un nouveau rôle triennal d'évaluation

Pour la première fois depuis plusieurs années, la majorité des propriétaires de résidences unifamiliales noteront une baisse de leur évaluation municipale. Le nouveau rôle d'évaluation (2019-2020-2021) déposé le 31 octobre dernier porte la valeur totale des immeubles à 549 019 200 \$, ce qui représente une hausse globale de 1,46 %.

En revanche, la valeur des résidences unifamiliales a fléchi dans la plupart des secteurs. Précisons que les valeurs inscrites sur ce nouveau rôle reflètent les conditions du marché au 1er juillet 2017.

En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, la MRC de La Mitis a confié le mandat à la firme d'évaluation Servitech inc. de procéder à la confection et à la mise à jour du rôle d'évaluation foncière de la Ville de Mont-Joli. Plusieurs facteurs influencent la valeur des propriétés résidentielles : le secteur, les dimensions du terrain, la superficie habitable, l'âge de la propriété (rectifié pour tenir compte de toute rénovation ou de tout ajout majeur), et la qualité de la construction.

### Peut-on contester une valeur inscrite au rôle ?

Si le contribuable est en désaccord avec une valeur inscrite au rôle d'évaluation foncière, la première chose à faire est de communiquer avec la Ville de Mont-Joli à l'adresse suivante : 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8 ou par téléphone 418 775-7285.

Après cette étape, si le désaccord persiste, le contribuable peut faire une demande de révision seulement la première année du rôle triennal (au plus tard le 30



avril 2019), à moins, bien sûr, que la propriété ait subi des modifications.

Pour ce faire, il doit remplir le formulaire prévu à cette fin, intitulé « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière », qu'il peut se procurer à l'adresse suivante: MRC de La Mitis, 300, avenue du Sanatorium, Mont-Joli, G5H 1V7. Le formulaire dûment rempli doit être transmis au plus tard le 30 avril 2019 à la même adresse.

Des frais, variant selon la valeur inscrite au rôle, sont exigés pour chaque demande de révision. Le paiement doit être transmis en même temps que la demande.

Pour en savoir davantage sur l'évaluation de votre propriété, consultez notre site internet : [ville.mont-joli.qc.ca](http://ville.mont-joli.qc.ca) section Service aux citoyens/Ma propriété/Évaluation municipale.

## L'inspectrice en bâtiment déménage à l'hôtel de ville

Depuis le 21 janvier, l'inspectrice en bâtiment de la Ville de Mont-Joli, Marie-Claude Delorme, a son bureau à l'hôtel de ville, 40 avenue Hôtel-de-ville.

Auparavant, son bureau était situé au service des travaux publics, dans l'avenue du Sanatorium. Les citoyens qui souhaitent la rencontrer pour une demande de permis ou de certificat en matière d'urbanisme peuvent le faire aux mêmes heures, soit du lundi au vendredi, de 8 h à midi et de 13 h à 17 h.

Veillez noter que les autres services de l'hôtel de ville sont accessibles aux heures habituelles, soit de 8 h 30 à midi et de 13 h 30 à 16 h 30.

## Bénévoles recherchés

Vous aimeriez donner un coup de main à des personnes à faible revenu dans votre communauté ? Vous avez des connaissances de base sur l'impôt des particuliers et vous aimeriez aider ces personnes en remplissant leurs déclarations de revenus ? Le Centre d'action bénévole de La Mitis a besoin de vous!

En prenant part au Service d'aide en impôt - Programme des bénévoles, vous permettrez à de nombreuses personnes qui ne peuvent pas faire appel à des préparateurs professionnels de bénéficier de toutes les déductions et de tous les crédits d'impôt auxquels elles ont droit.

En tant que bénévole, vous recevrez une formation en ligne offerte conjointement par l'Agence du revenu du Canada et Revenu Québec ainsi que tout le soutien nécessaire pour vous permettre de remplir des déclarations de revenus simples.

Pour de plus amples informations sur le Service d'aide en impôt - Programme des bénévoles, communiquez 418 775-4144.





### Avez-vous votre trousse d'urgence 72 heures ?

Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante ou sans être en mesure de sortir de votre demeure.

Voici ce que votre trousse devrait contenir pour permettre à votre famille de subsister pendant trois jours: eau, ouvre-boîte manuel, lampe de poche, radio, trousse de premiers soins, clés supplémentaires pour la voiture et la maison, argent comptant, documents importants de la famille, tels que vos pièces d'identité et vos documents d'assurance.

Vous pouvez inclure aussi bougies et allumettes ou briquet, vêtements et chaussures de rechange, sac de couchage ou couverture, articles de toilette, papier hygiénique et sacs à ordures, carte téléphonique prépayée, chargeur pour téléphone mobile, aliments et fournitures pour animaux, préparation pour nourrissons et aliments et fournitures pour bébés, activités pour les enfants, médicaments sur ordonnance, matériel médical, ustensiles, assiettes et tasses, outils de base, petit réchaud à combustible, ruban adhésif, etc.



Marc-André Roy, directeur des travaux publics, Joël Harrisson, directeur général, et Claude Gagnon, directeur des ressources humaines et de l'urbanisme.

## Nouveaux visages dans l'équipe de direction

Deux nouveaux visages s'ajoutent à l'équipe de direction de la Ville de Mont-Joli. Marc-André Roy, dont nous annonçons la nomination comme directeur des travaux publics en décembre dernier, est entré en poste le 21 janvier en pleine tempête !

Détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil du Cégep de Sherbrooke, M. Roy, un natif de Saint-Octave-de-Métis, était à l'emploi depuis 2015 de la Ville de Montréal où il a occupé différents postes, notamment dans les divisions aqueduc et égout et entretien des rues.

Par ailleurs, le 21 janvier, en séance ordinaire, le conseil municipal a en-

tériné la nomination de Claude Gagnon.

Monsieur Gagnon détient un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAR. Jusqu'à récemment, il occupait le poste de directeur général de la Municipalité de Saint-Donat-de-Rimouski. Auparavant, il a travaillé dans le département des ressources humaines de la fonderie Bradken de Mont-Joli. Il est natif de Mont-Joli. Claude Gagnon est entré en fonction le 4 février.

« Nous sommes heureux d'accueillir ces deux professionnels qui apporteront leur contribution pour l'avancement de notre ville » souligne le directeur général de la Ville de Mont-Joli, Joël Harrisson.



### Brigadiers recherchés

Nous sommes à la recherche de brigadiers scolaires occasionnels pour remplacer les membres de l'équipe en place. Sous la responsabilité du brigadier scolaire en chef, le brigadier scolaire surveille les écoliers qui traversent aux intersections à l'aller et au retour de l'école afin de prévenir les accidents de circulation. Il assure la sécurité des écoliers, les informe et les renseigne sur les règles de sécurité. Les personnes intéressées par le poste sont invitées à communiquer avec Monsieur Michel Fournier au 418 509-4463.

## Vous avez 50 ans...et +

### On veut connaître vos besoins

Vous avez 50 ans et plus et vous voulez avoir accès à des infrastructures et des services répondant à vos besoins ?

Améliorer votre qualité de vie ? Demurer dans votre communauté le plus longtemps possible ?

En plus d'un café-discussion, le 6 février à 13 h 30 à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers, vous êtes invités à remplir un sondage en ligne, disponible jusqu'au 28 février. Pour y répondre, suivez le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/r/BFB85V3>

Les sujets abordés portent sur les thèmes suivants : habitation, milieu de vie et espaces extérieurs, transport et mobilité, respect et inclusion sociale, participation sociale, vie communautaire et loisirs, soutien communautaire et services de proximité, communication et information.

Pour information : Catherine Aubut, chargée de projet MADA, 418 775-



## Journées pédagogiques

### On se mouille

À la demande des familles, des bains libres sont offerts de 13 h 30 à 15 h, à la piscine Gervais-Rioux, lors des journées pédagogiques suivantes :  
22 février, 29 avril, 7 et 21 juin.  
Une première journée a eu lieu le 28 janvier. La tarification générale est de 3\$ et de 2 \$ pour les enfants et les aînés.



## L'environnement vous préoccupe ?

Joignez-vous à Annie !

Dans la foulée de la Déclaration citoyenne urgence climatique adoptée par le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli, en décembre dernier, un comité de suivi a été mis sur pied afin d'analyser diverses initiatives visant à diminuer l'impact environnemental sur notre territoire.

Ce comité est sous la responsabilité de la conseillère du district 2, madame Annie Blais. Le comité tiendra sa première rencontre au cours du mois de février.

Entre-temps, Madame Blais invite les citoyennes et citoyens qui souhaitent s'impliquer dans le comité à communiquer au 418 775-7285 poste 2114.

La déclaration citoyenne appelle à la mise en marche de plans de transformation sociale, économique et énergétique reconnus par la communauté scientifique afin de sortir de la dépendance des énergies fossiles et d'amorcer une transition vers une société neutre en carbone.

## De toute beauté !



Les arbres illuminés au centre-ville nous ont valu plusieurs commentaires élogieux de citoyennes et citoyens. Encore plus beaux « en vrai » comme l'ont aussi observé avec justesse plusieurs d'entre vous. Soulignons que la fonderie Bradken a participé financièrement à l'illumination du sapin de la Fabrique, situé devant l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

Photo Service des communications/Sonia Lévesque

# De jolis rendez-vous au Château Landry



## Marie-Phare expose à la biblio

Une nouvelle exposition à découvrir à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers jusqu'au 2 mars.

*Partir [def] : quitter un lieu est le thème de cette nouvelle exposition signée par la photographe Marie-Phare Boucher.*

« Quelle que soit la raison derrière un départ, nous quittons nos maisons. Que laissons-nous après notre départ ? » questionne l'artiste qui a produit cette série de photos lors d'un voyage sur la côte Est des États-Unis.

Au fil de sa visite, le public est amené à s'interroger sur l'occupation du territoire, la préservation ou non du patrimoine bâti. En regardant ces maisons abandonnées, le visiteur curieux sera aussi tenté de découvrir les raisons qui ont conduit au départ, à l'abandon du logis.

## Un conte pour la Saint-Valentin

Conte présenté par Malak Kabbad aux tout-petits de 3 à 6 ans, le jeudi 14 février, à 18 h 30, à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.



**3 février - 13 h 30**  
**Danie Castonguay**

La chanteuse interprète les pièces de son premier album, toutes de son cru.

**13 février - 14 h**

**Lise Bastien**

Lise Bastien est pianiste, auteure-compositrice-interprète. Au programme : pièces instrumentales, chansons françaises et québécoises.



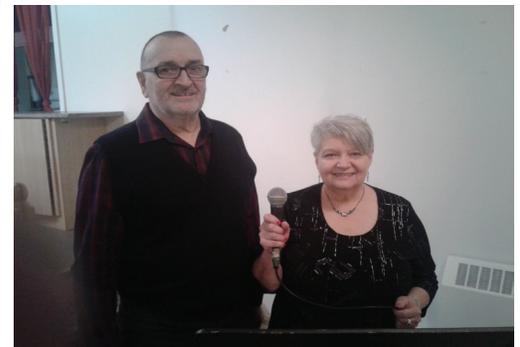
**3 mars - 13 h 30**  
**Sous l'vent**

« Sous l'vent » est formé de Guylaine Bélanger, Richard Lafond et Denis Paquin. Leur répertoire se compose surtout de chansons des grands interprètes québécois et français.

**13 mars - 14 h**

**Duo BC**

Le duo BC est formé de Bérard Dupéré et de Cécile Pineau, deux membres de l'ensemble vocal bien connu, Bérard et ses ami-e-s.



**31 mars - 13 h 30**  
**Noémie-Sheila Rioux**

Issue d'une famille de musiciens, la Matapédienne s'intéresse en particulier à la chanson populaire francophone.

\*\*\*